

Syndicat des Transports Scolaires

12 avenue de la Libération 47140 Penne d'Agenais

Tel : 05 53 41 68 99 - Port : 06 33 54 15 75

email : sia.sivu@orange.fr

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE 2018/2019

Madame, Monsieur,

Le Syndicat à Vocation Unique des Transports Scolaires (S.I.V.U.T.S) de Penne d'Agenais se charge du ramassage des élèves de 30 communes.

Pour que votre enfant **puisse bénéficier de la gratuité des transports scolaires** instaurée par le Conseil Régional, il doit répondre à plusieurs critères :

- être scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat d'association,
- fréquenter l'établissement qui lui est attribué par la carte de sectorisation, sauf cas d'enseignement spécifique,
- résider à + de 3 km de son établissement.

Je vous remercie de nous faire savoir si vous désirez que votre enfant emprunte les transports scolaires pour la prochaine rentrée 2018/2019.

Dans l'affirmative, veuillez compléter et nous retourner les documents suivants dès que possible :

- La fiche de renseignements **datée et signée (au verso) impérativement...**
- **1 chèque** correspondant aux frais d'inscription à **l'ordre du SITS PENNE D'AGENAIS** d'un montant de : 15 € pour le 1^{er} enfant / 10 € pour le 2^e enfant / 5€ pour le 3^e enfant. (1 seul chèque peut être fait)
- **2 photos d'identité avec 1 enveloppe timbrée à votre adresse.**

ATTENTION

Tout dossier incomplet ou arrivé après le 13/07/2018 sera traité en fonction des places restantes. Les frais de dossier seront doublés si hors délais !

TARN ET GARONNE - IMPORTANT ET INDISPENSABLE

Pour une **première inscription** des élèves résidant en Tarn et Garonne il est **OBLIGATOIRE de faire EGALEMENT** une demande de prise en charge auprès du Conseil Départemental à Montauban et d'effectuer aussi l'inscription auprès du service des transports de Penne qui ne sera effective qu'après accord du service des transports de Montauban. Mais les 2 inscriptions sont **OBLIGATOIRES**.

Pour une **réinscription** vous recevrez un document à compléter et à retourner.

Ci-dessous le contact des Services de Transports de Montauban :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE T&G : Service des Transports Hôtel du Département - 100 Bd Hubert Gouze - 82013 Montauban Cedex Tel : 05.63.92.60.60 Internet : www.ledepartement.fr E-mail : sdt@ledepartement82.fr.

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS AVANT LE 13 /07/2018 DERNIER DELAI

Soit par courrier à l'adresse : Syndicat des Transports Scolaires 12 avenue de la Libération 47140 Penne d'agenais	Soit en vous rendant à l'adresse : 12 avenue de la Libération Port de Penne 47140 Penne d'Agenais aux heures d'ouvertures (à côté de la poste). (ou les laisser dans la boîte aux lettres).	Soit en remettant votre dossier : au Secrétaire du Collège de Penne pour ceux qui sont inscrits dans ce Collège.
--	--	---

Dès que les horaires et lieux de ramassage seront définitifs, nous vous adresserons la carte de transport que votre enfant devra présenter au chauffeur le jour de la rentrée et aux différents contrôles qui suivront. Soyez assurés que nous ferons le maximum pour organiser au mieux ce service de transports scolaires indispensable en milieu rural.

Un gilet jaune sera distribué au bus à tous les nouveaux inscrits la première semaine de la rentrée.

PORT DU GILET OBLIGATOIRE !

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du S.I.V.U.T.S.

Michel CREHEN

